

GESTION – PRIX T.T.C encadrés par la loi ALUR

TVA au tarif en vigueur au 01.01.2017 : 20,00%

HONORAIRES DE GERANCE :

7% du loyer et charges mensuels encaissés

ASSURANCE LOYERS IMPAYES :

3,61% sur le quittancement émis au locataire hors dépôt de garantie
(honoraires Agence JOLY inclus 1,21% TTC)

ASSURANCE DE NON LOCATION :

3,81% sur le quittancement émis au locataire hors dépôt de garantie et travaux
(honoraires Agence JOLY inclus 0,81 % TTC)

FRAIS DE DECLARATION DES REVENUS FONCIERS :

Par appartement : 14,00 €
Par maison ou pavillon : 14,00 €
Par garage ou parking : 7,00 €

Devis personnalisé sur demande

COPROPRIETE – PRIX T.T.C encadrés par la loi ALUR

TVA au tarif en vigueur au 01.07.2017 : 20,00%

Pré état daté	80,00 €
Copie du carnet d'entretien	20,00 €
Copie des 3 derniers procès verbaux d'assemblée générale	60,00 €
Copie du règlement de la copropriété	60,00 €
Etat daté	320,00 €
Honoraires de gestion par lot	Sur devis
Frais de photocopie (la copie)	0,35 €
Vacation responsable pendant les heures ouvrables	60,00 €
Vacation responsable en dehors des heures ouvrables	96,00 €
Assemblée et conseils syndicaux sup.	200,00 €
Constitution des dossiers de subvention anah (par lot)	50,00 €
Première relance	12,00 €
Mise en demeure	50,00 €
Remise du dossier à l'huissier	50,00 €
Constitution du dossier pour l'avocat	50,00 €
Suivi des dossiers en recouvrement	50,00 €
Relevé des compteurs d'eau (par lot)	10,00 €
Eléments techniques préalables au Dpe	20,00 €

TRAVAUX :

Honoraires suivi de travaux : 3% H.T du montant TTC des travaux

Devis personnalisé sur demande

VENTE – PRIX T.T.C encadrés par la loi ALUR

TVA au tarif en vigueur au 01.01.2017 : 20,00%

IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

COMMISSION A LA CHARGE DU VENDEUR

Honoraires de négociation de	0 €	à	5 000 €	→	1 000,00 €
13% supplémentaires sur la tranche de	5 000 €	à	15 245 €	→	2 081,85 €
12% supplémentaires sur la tranche de	15 245 €	à	30 490 €	→	3 911,25 €
11% supplémentaires sur la tranche de	30 490 €	à	45 735 €	→	5 588,20 €
10% supplémentaires sur la tranche de	45 735 €	à	60 980 €	→	7 112,70 €
09% supplémentaires sur la tranche de	60 980 €	à	76 225 €	→	8 484,75 €
08% supplémentaires sur la tranche de	76 225 €	à	91 470 €	→	9 704,35 €
07% supplémentaires sur la tranche de	91 470 €	à	106 715 €	→	10 771,50 €
06% supplémentaires sur la tranche de	106 715 €	à	121 960 €	→	11 686,20 €
05% supplémentaires sur la tranche de	121 960 €	à	137 205 €	→	12 448,45 €
04% supplémentaires sur la tranche de			137 205 € et +	→	13 058,25 €

Exemple :

Soit pour un prix de vente net vendeur de 100 000 €, les honoraires sont calculés de la façon suivante :

$$[(100\,000,00\text{ €} - 91\,470,00\text{ €}) \times 7\%] = 597,10\text{ €} + 9\,704,35\text{ €} = 10\,301,45\text{ €}$$

La ventilation des honoraires dans le cadre du groupement

« Banque Immobilière de Normandie » est effectuée par le mandataire du bien.

LOCATION – PRIX T.T.C encadrés par la loi ALUR

TVA au tarif en vigueur au 01.01.2017 : 20,00%

HABITATION : VISITE AVEC CONSTITUTION DU DOSSIER, REDACTION DU BAIL, ETAT DES LIEUX :

Visite avec constitution du dossier, rédaction du bail :	Zone :	Normale	Tendue	Très Tendue
→ Les honoraires à la charge du locataire sont de :		8 €/m ²	10€/m ²	12€/m ²
→ Les honoraires à la charge du propriétaire sont de :		8 €/m ²	10€/m ²	12€/m ²

Réalisation de l'état de lieux :

→ Les honoraires de réalisation de l'état des lieux à la charge du locataire sont de :	3 €/m ²
→ Les honoraires de réalisation de l'état des lieux à la charge du propriétaire sont de :	3 €/m ²

Honoraires d'entremise :

→ Les honoraires d'entremise seront à la charge du propriétaire

GARAGES-PARKING :

Pour un Bail garage ou parking :

→ Honoraires de location à la charge du locataire :	17% du montant du loyer annuel net de charges
→ Honoraires de location à la charge du propriétaire :	17% du montant du loyer annuel net de charges

→ Honoraires de rédaction du bail à la charge du locataire :	60 €
→ Honoraires de rédaction du bail à la charge du propriétaire :	60 €

LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS :

Pour un Bail garage ou parking :

→ Honoraires de location à la charge du locataire :	25% du montant du loyer annuel net de charges
→ Honoraires de location à la charge du propriétaire :	25% du montant du loyer annuel net de charges